

M. l'Orateur: A l'ordre! A mon avis cette question de l'honorable député est irrecevable.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice a fait des déclarations qui semblent manquer totalement de responsabilité.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député ne peut soulever ce point dans les circonstances...

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire à la Chambre si, dimanche dernier, il a délégué son ministre de la Justice à l'assemblée publique de Sorel, et s'il a l'intention de permettre à d'autres ministres fédéraux d'aller au secours de monsieur Lesage?

[Traduction]

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics. Lorsqu'il annoncera des travaux publics dans ma circonscription, aurait-il l'obligeance de donner l'information à la station de radio aussi bien qu'aux journaux? Il pourrait également me faire tenir un exemplaire de l'annonce.

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Est-il optimiste quant au succès de projets visant à empêcher le député de Davenport d'entraîner son parti vers une politique d'orientation torontoise, comme l'a demandé le chef du parti libéral au Manitoba?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne puis accepter cette question.

M. Fairweather: Dix heures, monsieur l'Orateur.

LA PÊCHE

LE PACIFIQUE SEPTENTRIONAL—DIFFÉREND CANADO-AMÉRICAIN RELATIF AU SAUMON

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Je regrette, monsieur l'Orateur, de n'avoir pu répondre, vendredi dernier, à la question du député de Red-Deer parce que je n'étais pas à la Chambre. J'ajouterais que le député de New-Westminster m'a signalé son intention de poser la même question.

[M. Grégoire.]

Je reconnais avec les honorables députés que le gouvernement canadien se doit de s'occuper sans tarder du différend survenu au sujet de la zone de pêche au filet du saumon dans la région de l'île de Noyes, au large de l'Alaska. Je voudrais assurer aux députés que le gouvernement canadien a étudié la question très attentivement et qu'il prend des dispositions en vue de régler au mieux le différend.

Il n'existe aucun fondement aux rumeurs qui ont circulé ces derniers jours au sujet de l'annulation de la réunion de Seattle et au cours de laquelle des fonctionnaires du gouvernement canadien et du gouvernement des États-Unis renégocieront les zones, le long des côtes de la Californie, de l'Oregon, de Washington, de la Colombie-Britannique et de l'Alaska, au delà desquelles il sera interdit aux pêcheurs canadiens et américains de prendre le saumon au filet. Le gouvernement canadien est parfaitement au courant de la situation déplorable, du point de vue du Canada, que suscitent les zones de pêche au filet du saumon, parce que les limites de ces zones en Colombie-Britannique, ainsi que dans les États de la Californie, de l'Oregon et de Washington, ne sont pas les mêmes que dans l'État de l'Alaska.

Je veux assurer à la Chambre que les représentants canadiens à la réunion de Seattle feront tout en leur pouvoir, afin d'en arriver à un arrangement satisfaisant pour le Canada relativement aux limites de pêche au filet sur le littoral du Pacifique.

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Puis-je poser une question supplémentaire monsieur l'Orateur? Puis-je demander au ministre si le gouvernement américain lui a présenté des instances au sujet des représailles éventuelles en ce qui a trait à nos exportations de produits du poisson, si le Canada prend une mesure unilatérale?

L'hon. M. Robichaud: Non, monsieur l'Orateur. On ne m'a signalé aucune instance de ce genre de la part du gouvernement des États-Unis.

L'AGRICULTURE

LE QUÉBEC—LE REMBOURSEMENT INSUFFISANT DE LA SUBVENTION AU LAIT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Graffey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, la semaine dernière on a signalé au ministre de l'Agriculture que quelques jours après l'annonce de sa nouvelle politique de subvention à la production laitière, les producteurs de lait ont relevé leurs frais de transport et les agriculteurs n'ont pas bénéficié du nouveau programme.